Déclaration de la FNEC FP-FO au Conseil Départemental de l'Éducation Nationale de la Haute-Garonne du 17 janvier 2024

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,
Mesdames et Messieurs les membres du CDEN de la Haute-Garonne

Ce CDEN se tient alors que la bande de Gaza et toute la Palestine sont toujours soumises à un bombardement incessant et que comme toujours les premières victimes sont les travailleurs, leurs familles, leurs enfants. La FNEC FP-FO continue d'exiger le cessez-le-feu permanent, l'arrêt des bombardements et des déplacements forcés de population, la levée immédiate du blocus de Gaza. Elle soutient toutes les manifestations et rassemblements sur ces mots d'ordre et appelle les personnels de l'Éducation nationale à y participer.
De la même manière la FNEC FP-FO appelle les collègues à manifester contre le texte de loi immigration qui va encore précariser un peu plus les travailleurs migrants et qui, sur des dispositions relatives au droit du sol ou l'accès aux prestations sociales, est contraire à nos principes républicains. En outre, la FNEC FP-FO condamne un texte qui va à l'encontre des principes fondamentaux de l'Université en France (« caution retour » augmentation des frais d'inscription pour les étudiants étrangers, conditionnement des droits aux prestations sociales comme les APL à cinq années de présence sur le territoire…) La FNEC FP-FO exige le retrait de cette loi régressive et xénophobe qui ne doit pas être promulguée.
En ce qui concerne l'Éducation nationale, la FNEC FP-FO a organisé une conférence nationale sur l'inclusion à Paris le 17 novembre 2023. 230 délégués étaient présents, le constat est sans appel : l'inclusion systématique et forcée a instauré le chaos et la mise en danger des personnels et des élèves dans les établissements scolaires. Il faut que cela s'arrête.
C'est pourquoi la conférence de délégués avec la FNEC FP-FO appelle à la grève et à la montée nationale à Paris le 25 janvier. Il s'agit d'aller au ministère, là où cela se décide, là où se trouvent les responsables de la situation inacceptable vécue par les personnels, pour porter les revendications exprimées par les milliers de collègues qui ont assisté à nos réunions, que nous avons rencontrés en tournée d'écoles ou d'établissements. La FNEC FP-FO défend l'enseignement spécialisé et adapté, revendique le maintien et la création des places nécessaires dans les établissements sociaux et médico-sociaux qui, selon l'aveu même de l'ex ministre Attal, sont au nombre de 23000, un statut de fonctionnaire et un vrai salaire pour les AESH, et le retrait de l'acte 2 de l'École inclusive.
Concernant les déclarations de Mme la ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse, des Sports et des Jeux olympiques et paralympiques Mme Oudéa-Castéra à propos de ses enfants qui étaient scolarisés à l'École publique avant de rejoindre l'école privée, plus précisément un établissement catholique qui a d'ailleurs fait l'objet d'une enquête par le ministère, ces déclarations traduisent un mépris insupportable de l'École publique et de ses personnels, que Mme Oudéa-Castéra est pourtant censée représenter !

S'agissant « *Des heures qui n'étaient pas sérieusement remplacées* », la FNEC FP-FO rappelle à Mme Oudéa-Castéra que depuis des années, les ministres qui se sont succédé avant elle sous les différents gouvernements Macron n'ont eu de cesse, à grands coups de contre-réformes et de suppressions de postes, de s'en prendre à l'École publique.
Rappelons que :

- lors du premier quinquennat Macron, M. Blanquer a supprimé 7900 postes d'enseignants dans les lycées et collèges ;
- M. Ndiaye a supprimé 2000 postes d'enseignants à la rentrée 2023 ;
- M. Attal a programmé la suppression de 650 postes d'enseignants dans les écoles publiques pour la rentrée 2024.

Pour que les absences des enseignants soient « *sérieusement remplacées* » au sein de l'École publique, la ministre Oudéa-Castéra entend-elle revenir sur ces suppressions de postes et créer les postes nécessaires ? Ou au contraire entend-elle prolonger la politique de destruction de l'École publique mise en œuvre par ses prédécesseurs, au plus grand bénéfice de l'école privée qu'elle semble particulièrement apprécier ?
La FNEC FP-FO revendique l'utilisation des fonds publics exclusivement pour l'École publique.

En ce qui concerne l'instance pour laquelle nous sommes réunis aujourd'hui, notre fédération rappelle son attachement à ce que chaque élève puisse être scolarisé dans un établissement de secteur proche de son domicile. Nous tenons également à souligner les problèmes récurrents en ce qui concerne le bâti scolaire et l'ambiance thermique dans les établissements. Trop chaud au printemps et en été, trop froid en hiver avec en plus des problèmes de fonctionnement des chauffages comme nous avons pu en connaître dernièrement. Et ce ne sont pas que les établissements les plus anciens qui sont concernés, ces problèmes d'ambiance thermique touchent également établissements récents. Ce dont les personnels et les élèves ont besoin, c'est de bâtiments fonctionnels. L'architecture et l'esthétique doivent être mis à leur service, pour qu'ils puissent apprendre et travailler dans de bonnes conditions.

Enfin, et à l'instar de ce qu'il se passe dans l'Éducation Nationale, notre fédération déplore le manque d'agents de la Fonction Publique Territoriale dans les établissements scolaires. Les agents absents ne sont pas toujours remplacés, ce qui fait peser la charge de travail sur les agents présents ou sur d'autres catégories de personnels et implique des dysfonctionnement dans les établissements. Tout comme dans l'Éducation Nationale, le recours accru à des contractuels précaires, sous-payés et sous-formés, ne constitue pas une réponse satisfaisante et rajoute parfois aux difficultés.